LE MARCHE DE GROS DE BOUAKE DANS LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA COTE D'IVOIRE ET LE MALI (1998 – 2002)

N'guessan Bernard KOUAMÉ

Université Alassane Ouattara Laboratoire de Recherche en Science Historique (LARSHI) kouaber3@gmail.com

Résumé

Le marché de Gros de Bouaké se caractérise par sa dimension et la diversité de fonctions qu'il assure. Ces fonctions lui confèrent une place dans les relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et les pays de la sous — région ouest — africaine, plus précisément le Mali. Ces relations se justifient par la pluralité des acteurs commerciaux maliens et ivoiriens et par le nombre considérable de filières. Dans cette étude, l'objectif principal est de mettre en lumière l'importante place qu'occupe le Marché de Gros de Bouaké dans les relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Les démarches méthodologiques entreprises se justifient par l'apport des sources d'archives, des informations contenues dans les thèses, les articles, des ouvrages généraux et spécialisés, des articles de journal et des informations provenant des sites internet et des enquêtes orales. Ces démarches méthodologiques ont permis de confirmer que le Marché de Gros de Bouaké a joué un rôle prépondérant dans la distribution des produits commerciaux, plus précisément des vivriers et de la noix cola entre ces deux pays.

Mots clés: Acteurs, Commerçants, Filière, Marché de Gros, Vivriers, Produits, Relation

Abstract

The Bouaké wholesale market is characterised by its size and the diversity of functions it performs. These functions give it a place in the commercial relations between Côte d'Ivoire and the countries of the West African sub-region, Mali in particular. These relations are justified by the plurality of Malian and Ivorian commercial players and by the considerable number of commodity chains. The main objective of this study is to highlight the important role played by the Bouaké wholesale market in trade relations between Côte d'Ivoire and Mali. The methodological steps taken are justified by the contribution of archive sources, information contained in theses, articles, general and specialist works, newspaper articles and information from websites and oral surveys. These methodological approaches made it possible to confirm that the Bouaké wholesale market played a leading role in the distribution of commercial products, more specifically foodstuffs and kola nuts, between these two countries

.Keywords: Key word: Actors, Traders, sector, Wholesale Market, Food crops, products, Relation

Introduction

Le Marché de Gros de Bouaké est une plate-forme de commercialisation des produits vivriers, unique en son genre dans la

sous-région ouest-africaine. Il est situé à Bouaké, à 367 Km de la capitale économique, Abidjan. Ce marché a une capacité d'accueil de 431 magasins dont 370 sont entièrement dédiés au vivrier. Il a été inauguré par le chef d'Etat ivoirien et son homologue nigérien pour montrer la symbolique d'un marché à vocation sous régionale (V, Bamba; C, Y, Koffi - Bikpo, 2019: 171). Il est bâti sur un espace de vingt-huit hectares sur l'axe Bouaké - Katiola. Le choix des dates 1998 et 2002 est significatif et cela pour plusieurs raisons. L'année 1998 correspond à l'année d'inauguration du Marché de Gros, plus précisément le 16 avril 1998. Cette date représente la date d'ouverture officielle du Marché et la prise de fonction effective des opérateurs économiques sur le site dudit marché. 2002 correspond à l'année de début de la crise ivoirienne qui a secoué la Côte d'Ivoire et dont Bouaké en fut la base. Plusieurs infrastructures économiques dont le Marché de Gros de Bouaké furent pillées et saccagées. Le marché de Gros tombe alors en désuétude. L'étude présente un intérêt car elle met en exergue la place du Marché de Gros dans les relations économiques entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Partant de ce fait, une question s'impose : « Quel est le poids du Marché de Gros dans les relations commerciales entre la Côte d'ivoire et le Mali?» Dans cette étude, il s'agit de montrer l'importance du marché de Gros de Bouaké dans les relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Pour mieux aborder cette étude, des démarches méthodologiques ont été entreprises. Il s'agit de la collecte d'informations à travers les sources d'archives, les productions scientifiques telles que les thèses et les articles. Aussi les ouvrages généraux, les ouvrages spécialisés et les articles de journal ont - ils été consultés. Pour vérifier la véracité des faits, des entretiens ont été entrepris. Ces démarches méthodologiques entreprises nous ont permis de subdiviser l'étude en trois parties. La première partie fait l'historique de la création du Marché de Gros de Bouaké. La deuxième partie montre la structuration et le fonctionnement dudit marché. Et la troisième partie met l'accent sur la place dudit marché dans les relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et le Mali.

1- Historique de la création du Marché de Gros à Bouaké

La construction du Marché de Gros de Bouaké n'est pas le fruit du hasard. Plusieurs éléments ont contribué à sa réalisation. Il s'agit des

facteurs géographiques, humains, politiques et l'apport des structures et organisme de financement.

1.1- Les facteurs géographiques

Les fondements naturels de la région de Bouaké ont joué un rôle déterminant dans la construction du Marché de Gros de Bouaké. En effet, les facteurs tels que le climat, la végétation, le relief, le sol et les cours d'eau ont toujours été favorables à la production de vivriers susceptibles d'approvisionner n'importe quel marché, et ce depuis la période précoloniale. Parmi ces produits, nous pouvons citer l'igname, le maïs, le manioc et le riz. En ce qui concerne la situation géographique, la ville de Bouaké est située au centre de la Côte d'Ivoire avec une constellation de villages autour d'elle: 143 villages sont dénombrés dans un rayon de 20 kilomètres. Elle appartient au V baoulé, zone de transition forêt-savane. Située à 367 km d'Abidjan, à 300 km du Burkina Faso, à 380 km du Mali, 340 km du Ghana, à 332 km de la Guinée et à 330 km du Libéria (I, Diabaté, 2016 : 7), la ville de Bouaké se trouve au carrefour des grands axes routiers et ferroviaires à la lisière de deux zones à économies complémentaires. Bouaké est le point de convergence privilégiée de toutes les civilisations et de toutes les cultures de l'Afrique de l'ouest. La présence conjuguée de ces grandes voies de communication a eu pour effet presqu'immédiat de donner un grand essor au commerce européen et africain. Bouaké devient alors l'un des grands relais et l'un des principaux centre de distribution des produits échangés entre la Côte et l'intérieur du continent africain (S, Marnier, 1969, p. 94). Tous ces éléments historiques ont milité en faveur du choix de Bouaké pour la construction du Marché de Gros.

1.2- Les facteurs humains

La construction du Marché de Gros de Bouaké doit en partie sa réalisation à la population dite cosmopolite. Bouaké, capitale du pays baoulé a connu plusieurs étapes de peuplement. Cette région offre par son climat, son relief, son hydrographie et sa végétation des conditions naturelles dans l'ensemble assez favorables à l'expansion humaine. C'est un milieu de transition lente entre la savane soudanaise et la forêt guinéenne qui était destinée à accueillir au cours des années de nombreux émigrants. Qu'ils soient à l'origine des commerçants, qu'ils viennent du pays de forêt ou de savane, ils ne pouvaient ressentir en

pénétrant dans Bouaké, un sentiment profond de dépaysement. Ils n'avaient non plus à rompre complètement avec leurs anciennes habitudes. Ils étaient d'autant plus tentés de s'y établir définitivement (N, B, Kouamé, 2015 : 15). A partir du moment où Bouaké devenait donc un pôle d'attraction pour des échanges, elle était tôt ou tard appelée à servir d'importants lieux de brassage. A la faveur de la colonisation, cette immigration s'amplifia et donna à la ville cette allure de ville cosmopolite, de cité marchande et un lieu de mobilité sociale (N, B, Kouamé; N, A, Brou, 2020 : 376). Tous ces éléments ont fait de Bouaké un modèle d'intégration sous régionale avec un fort taux de population composée de ressortissants du Burkina Faso, du Mali, de la Guinée, du Niger, du Nigeria, etc. Tous ces peuples à vocation commerciale ont contribué à l'essor de l'activité commerciale à Bouaké; ce qui joua un rôle déterminant dans le choix de la ville pour la construction du Marché de Gros.

1.3- Les facteurs politiques

La construction du Marché de Gros de Bouaké fut possible grâce à une politique de développement économique menée par les Présidents Felix Houphouët Boigny et plus tard Henri Konan Bédié. En effet, au cours des années 1980, la Côte d'Ivoire a connu de sérieux problèmes de distributions de produits vivriers (Fraternité matin n° 614, 1998 : 22). Pour pallier à ces difficultés, le gouvernement d'alors trouva un moyen de donner une nouvelle impulsion à la distribution de ses produits vivriers afin d'approvisionner les différents marchés. Cette politique se justifiait par la priorité accordée à la sécurité alimentaire en mettant en place un réseau de Marché de Gros. Ce qui pourrait alors faciliter la production et la commercialisation des différents produits vivriers. Cette politique vit le jour sous le règne du président Henri Konan Bédié. La construction du Marché de Gros de Bouaké s'inscrit dans la politique de développement économique du Président Henri Konan Bédié, baptisée de "Douze travaux de l'Eléphant d'Afrique". Selon cette politique, la Côte d'Ivoire devrait être une référence en Afrique en matière d'infrastructures économiques. La construction du Marché de Gros de Bouaké s'inscrit dans cette vision puisqu'elle fait de la Côte d'ivoire le grenier de l'Afrique de l'Ouest. C'est-à-dire, un territoire où tous les pays de la sous - région viennent s'approvisionner en produits vivriers. Ce Marché est le marché des marchés, c'est-à-dire un marché qui approvisionne les autres marchés. C'est dans ce contexte que Bouaké bénéficia de l'implantation du Marché de Gros qui fut inauguré le 16 Avril 1998 en présence du Président Henri Konan Bédié et de plusieurs autres chefs d'Etat de la sous-région.

1.4- L'apport des structures et organismes de financement

Pour la réalisation du projet Marché de Gros de Bouaké, des structures et organismes ont conjugué leurs efforts (Fraternité matin, op.cit.: 22). Il s'agit de l'Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV), de la Chambre de Commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, de l'Union Européenne. Créé le 27 juillet 1984, l'OCPV est un Etablissement Public National à caractère administratif, sous tutelle technique du ministère du commerce et celui de l'économie et des finances. Il a pour mission d'apporter une aide multiforme aux opérateurs en vue d'une amélioration de la distribution et de la commercialisation des produits vivriers. A ce titre il participa à l'exécution du projet Marché de Gros de Bouaké. En effet, dans son rôle de maître d'ouvrage, cette structure a réuni les informations susceptibles de créer un cadre idéal à la commercialisation des produits vivriers. Cette procédure a consisté à collaborer avec les principaux acteurs, c'est-à-dire les professionnels grossistes des différentes filières telles que la filière igname, la filière banane et la filière céréale. Cette collaboration a permis de dégager un plan directeur du futur Marché de Gros de Bouaké (Fraternité matin, idem : 22). Ainsi donc, l'OCPV s'est chargé d'étudier les problèmes relatifs à la collecte et à la distribution des produits vivriers en vue de proposer toutes actions concrètes tendant à assurer une meilleure commercialisation des produits.

La Chambre de Commerce et d'Industrie est un organisme chargé de représenter les intérêts des entreprises commerciales industrielles, d'assurer la formation des entreprises et d'apporter un appui aux entreprises (Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, 2012 : 47). Etablissement de la personnalité morale et de l'autonomie financière, elle a joué un rôle important dans la construction du Marché de Gros à Bouaké. Ainsi contrôle – t – elle la société puisqu'elle est l'actionnaire principal avec une part d'actions de 51 %. L'Union Européenne a, quant à elle, contribué à la réalisation de plusieurs projets d'aide en Afrique à travers le Fonds européen de développement. Ce Fonds soutient les actions visant à promouvoir le développement économique et social ainsi que la coopération régionale dans les pays et territoires en voie de développement. Selon le chef de

projet au Marché de Gros de Bouaké, c'est ce Fonds qui a joué un rôle important dans la construction du Marché de Gros de Bouaké puisqu'il a contribué à hauteur de 9. 300. 000. 000 FCFA. Ce montant représente les deux tiers du budget total puisqu'il est de 14. 000. 000. 000 FCFA. La Côte d'Ivoire n'a apporté que la somme de 4. 400. 000. 000 FCFA. Le montant du Fonds Européen de Développement a pris en compte les travaux de génies civils, les travaux de constructions, des équipements et l'assistance technique. L'apport de l'Union Européenne à la réalisation du projet Marché de Gros de Bouaké relève d'une convention signée en 1994 entre le gouvernement ivoirien et l'Union Européenne. Cette convention prend en compte d'autres mesures d'accompagnement telles que l'animation du Marché de Gros de Bouaké, la sensibilisation, la promotion du Marché ainsi que d'autres études complémentaires.

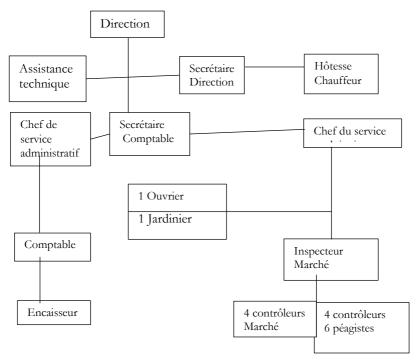
2- Structuration et fonctionnement du marché de Gros de Bouaké

Pour mieux jouer le rôle qui lui est assigné, une structuration et un fonctionnement efficace ont été mis en place. Cette manière de faire a permis à ce marché d'atteindre les résultats escomptés.

2.1- structuration du Marché de Gros de Bouaké

Pour une bonne structuration, le Marché de Gros de Bouaké s'est doté d'un organigramme fonctionnel, d'un système de sécurité et des structures financières. Celui –ci a fonctionné jusqu'en 2002. Cet organigramme comprend toutes les composantes de l'administration générale dudit marché.

2.1.1- L'organigramme fonctionnel du Marché de Gros de Bouaké jusqu'en 2002



Source : Rapport semestriel de l'assistance technique, MGB, 1998, p. 3

Les organes fonctionnels du Marché de Gros de Bouaké sont répartis en cinq grands groupes selon le Rapport semestriel de l'assistance technique du Marché de Gros de Bouaké (1998 : 3). Il s'agit de la direction du marché, du service administratif, du service d'exploitation, de l'assistance technique, du secrétariat et de l'agent administratif.

La direction du marché est assurée par un directeur qui a sous sa responsabilité les organes fonctionnels du Marché de Gros. Le directeur est chargé de la gestion effective des ressources financières, matérielles et humaines du marché. A ce titre il met en œuvre tous les moyens nécessaires à l'exécution des décisions du conseil d'administration.

Le service administratif et financier couvre la partie administrative de la société. Il est animé par trois personnes placées sous la responsabilité hiérarchique du chef de service administratif et financier. Il a pour

mission de superviser l'établissement des payes et des cotisations sociales, suivre la gestion administrative du personnel, préparer et suivre les différents budgets. Il assure également le fonctionnement physique de l'ensemble des installations du Marché de Gros de Bouaké. Il travaille en collaboration avec l'assistance technique. Il est le responsable technique de vingt-quatre personnes réparties dans trois grands secteurs qui sont : la section perception des redevances, la section maintenance et sécurité et la section contrôle de marché.

Le chef des exploitations a pour mission essentielle de veiller aux respects de l'ensemble des dispositions, des règlements intérieurs. Il s'agit des heures d'ouverture et de fermeture du Marché de Gros. Aussi perçoit – il les taxes d'entrée, suit l'exécution des différents contrats, assure la liaison et la coordination avec les services de sécurité publique. L'assistance technique est rattachée de manière fonctionnelle au directeur du marché. Il l'appuie dans les différentes tâches liées à la direction du marché. Sa mission première est de suivre les différentes procédures liées à la construction et au respect du chronogramme du projet. Aussi assure - t - elle l'organisation des opérations, la mise en route et le contrôle du système de perception des redevances. A côté de cette organisation se trouvent les agents de maîtrise composés de secrétaires de direction, des cotables, des contremaitres, de l'inspecteur de perception et de l'inspecteur du Marché. Ces différents agents sont tous dépendants et rattachés aux quatre premiers organes de l'administration du Marché de Gros de Bouaké. Au bas de la hiérarchie des organes fonctionnels du Marché de Gros de Bouaké, se trouvent des employés composés de stéréo - dactylo, des hôtesses, des aides comptables, des peseurs et aide – peseurs, des contrôleurs d'entrée, des péagistes, des ouvriers péagistes, des ouvriers qualifiés, des pompiers, des contrôleurs marché et des jardiniers. Tous ces différents organes et structures mis en place ont contribué à la bonne marche des activités du Marché de Gros jusqu'en 2002.

2.1.2- Les structures financières mises en place

Les structures financières du Marché de Gros de Bouaké sont représentées par la Caisse de l'épargne, la Loyale assurance et la Banque Nationale d'Investissement en abrégé BNI. Au lendemain de la création du Marché de Gros de Bouaké, des établissements bancaires s'étaient implantés afin de fructifier les activités du marché. Mais c'est la BNI qui a réussi à s'implanter et c'est la plus active. La Banque

Nationale d'Investissement du Marché de Gros est située sur le même alignement que l'administration du Marché. Depuis son implantation, elle regorge plus de clients à Bouaké et a permis la facilitation des échanges aux marchands qui travaillent avec de grosses sommes. Elle leur a permis également de ne plus être victime d'agressions et de braquages. Désormais, les transactions se font directement sur le site du marché de Gros.

2.1.3- Les structures de sécurité

Les enquêtes orales réalisées le 13 avril 2013 et le 15 mai 2016 ont révélé que, dès la création du Marché de Gros de Bouaké en 1998, l'aspect sécuritaire s'est fait sentir. Le gouvernement ivoirien a affecté alors sur le site, des forces de l'ordre pour la sécurisation des personnes et des biens ainsi qu'au bon fonctionnement des activités du marché. Ces forces de l'ordre étaient composées des agents de la police ivoirienne, des agents des eaux et forêts mais surtout de la douane qui joue un rôle important dans les activités du Marché de Gros de Bouaké. La douane du Marché de Gros de Bouaké intervient pour assurer les devoirs qui lui sont propres. Les produits qui sortent du Marché de Gros de Bouaké sont soumis à une levée de déclaration. Une fois la déclaration établie par un transitaire, elle est déposée au bureau des douanes où le chef l'étudie avant d'apposer sa signature. Aussi les agents de douane sont - ils chargés d'assister aux différents chargements des camions de transport. Une fois le chargement est fait les agents établissent une fiche de chargement, qu'ils signent et le déposent chez chef de bureau qui contrôle la fiche.

Il est à noter que l'Etat de Côte d'Ivoire ne perçoit pas de taxes sur les produits vivriers, seules les sociétés privées de transit payent à l'Etat des droits de transit. Exclusivement, le cola fait cas d'exception car elle est soumise à un Droit Unique de Sortie en abrégé DUS, payé à l'Etat de Côte d'Ivoire, soit un montant de 420 F CFA par panier de cola. La police joue un rôle de maintien d'ordre au Marché de Gros. Vu le nombre important de visiteurs par, le rôle de la police s'avère incontournable. Elle a pour mission de veiller non seulement au maintien de l'ordre mais aussi et surtout au respect des lois qui régissent les activités du Marché de Gros avec le Mali et par ricochet les autres Etats et localités.

2.2- le fonctionnement du Marché de Gros de Bouaké 2.2.1- L'organisation du circuit commercial du Marché de Gros

Le Marché de Gros de Bouaké est un grand centre ou les produits sont commercialisés en grande quantité. C'est un espace destiné à organiser et à concentrer les activités des opérateurs au stade de gros pour améliorer la productivité des circuits de distribution des produits commerciaux. Les produits commerciaux du Marché de Gros de Bouaké concernent essentiellement les produits agricoles ou produits vivriers qui sont répartis par différentes catégories appelées filières. Les témoignages recueillis le 16 avril et le 08 mai 2015 font état de ce que le Marché de Gros est donc régi par un circuit basé sur le commerce de marchandises en gros ou en grandes quantités. La provenance des différents produits de commerce dépend des différentes zones de productions. En effet, les gros camions stationnés à l'entrée du Marché de Gros de Bouaké sont chargés de la distribution des produits agricoles ou vivriers. Ainsi, tous les camions entrant ou sortant sont soumis à un pesage obligatoire au pont bascule à l'entrée du marché. Les frais de pesage sont fixés en fonction du type de produits et de véhicules. Les opérateurs économiques du Marché de Gros de Bouaké sont quant eux regroupés en coopératives selon leurs domaines d'activités. On y rencontre la coopérative des transporteurs, la coopérative des commerçants de cola, la coopérative des commerçants de céréale, etc. Ces opérateurs sont assistés par les banques et les maisons d'assurances qui leur permettent de bénéficier de prêts bancaires afin d'exercer aisément leurs activités. Le circuit commercial du Marché de Gros est régi par un système bien organisé contrôlé par le service d'exploitation dudit marché.

2.2.2 – Le réseau routier entre la Côte d'Ivoire et le Mali

L'infrastructure routière est indispensable pour tout développement économique. La route précède le développement, dit – on. C'est un moyen permettant l'évacuation des biens et des personnes. Les routes jouent donc un rôle capital dans la distribution des produits et dans le circuit des activités entre la Côte d'Ivoire représentée par le Marché de Gros et le Mali. En effet, dans le souci de revêtir et de bitumer les voies routières en Côte d'Ivoire, divers programmes de réfection et d'extension des routes ont été lancés et réalisés de 1979 à 1986 (E. Aka, 1993 : 82). C'est ainsi que le réseau routier en Côte d'Ivoire est passée

de 25. 000 kilomètres en 1960 avec 680 kilomètres de routes revêtues à 45.000 kilomètres en 1988 dont 3000 kilomètres de routes revêtues jusqu'à la frontière malienne (E. Aka, Op.cit.: 90). Aussi, dans le cadre du programme sectoriel, Bouaké bénéficia – t –elle de 20, 14 kilomètres de routes bitumées. Plusieurs axes routiers ivoiriens relient les zones de production au Marché de Gros de Bouaké. En plus de ces axes routiers ivoiriens, des routes relient les pays frontaliers au Marché de Gros de Bouaké. Cependant, la dégradation de ces routes ralentit l'approvisionnement du Marché de Gros de Bouaké en produits agricoles.

2.2.3- Les engins de transport dans le circuit commercial entre le marché de Gros de Bouaké et le Mali

Selon Oumar Sidibé, transporteur de produits commerciaux : « Les engins qui assurent le transport des marchandises au Marché de Gros de Bouaké sont les camions de type dix tonnes, vingt tonnes et quarante tonnes. Ils sont utilisés selon les besoins, les critères et les valeurs des marchandises ainsi que les distances à parcourir ». Ces propos témoignent de l'organisation mise en place dans le transport des marchandises par les propriétaires des engins. De 1998 à 1999, le transport des marchandises étaient plus intenses que les camions ont transporté 3.586, 2 tonnes de banane plantain et 13. 892, 2 tonnes d'igname vers le Marché de Gros de Bouaké, soit l'équivalent de 1389 camions pour le transport de l'igname et 448 camions pour le transport de la banane plantain (Rapport semestriel de l'assistance technique du Marché de Gros de Bouaké, 1998, op.cit. : 46). Par ailleurs, trois types de transport existent pour le compte du Marché de Gros de Bouaké. Il s'agit du transport urbain ou local, le transport vers l'intérieur de la Côte d'Ivoire et le transport vers l'international.

Le transport urbain est le transport qui se déroule dans la ville impliquant le Marché de Gros de Bouaké. Il concerne non seulement le déplacement des personnes et des biens en général mais aussi et surtout le transport des acteurs, du personnel et des visiteurs du Marché de Gros. Il est assuré par les taxis communaux et des voitures personnelles. Ces engins à quatre roues assurent le transport des commerçants, des marchandises et des visiteurs. Le transport intérieur est assuré par les camionnettes appelées communément "les bâchées", les camions Kia et d'autres camions de capacité moyenne. Ces engins servent de liaison entre les zones de production et le Marché de Gros

de Bouaké. Le transport vers l'international est le fait des gros camions dont la capacité commence à partir de 10 tonnes. Ces gros camions rendent efficaces le transport car ils exportent les produits du Marché de Gros de Bouaké vers le Mali. Ils facilitent également l'importation des produits maliens vers le Marché de Gros de Bouaké. Cette organisation a facilité le bon déroulement du commerce jusqu'en 2002.

3- La place du Marché de Gros de Bouaké dans les relations commerciales entre la Côte d'ivoire et le Mali

La construction du Marché de Gros de Bouaké a joué un rôle important dans les relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et les pays limitrophes du Nord plus précisément le Mali. Outre son rôle de lieu de rencontre des acteurs commerciaux maliens et ivoiriens, il a permis aux deux pays d'échanger des produits commerciaux de grande consommation.

3.1- Le Marché de Gros de Bouaké, lieu de rencontres des acteurs commerciaux ivoiriens et maliens

Bouaké est un carrefour commercial de première importance. La ville est située à un carrefour d'axes importants composés de routes, de voie ferrée et d'aéroport dans une position centrale à l'intérieur du pays et par rapport aux pays limitrophes (J. Chevassu; A, Valette, 1972: 2.). A ce titre, la ville est une plaque tournante pour des dizaines de milliers de migrants maliens. Ce qui fait dire aux observateurs que Bouaké est la deuxième ville malienne après Bamako. Etant de grands acteurs commerciaux, ils sont les principaux animateurs du Marché de Gros de Bouaké. Ils représentent 50% des acteurs commerciaux. Ils exercent dans presque tous les domaines d'activités au Marché de Gros de Bouaké. La quasi – totalité des magasins sont occupés par ceux –ci. A côté de ces maliens, se trouvent les acteurs commerciaux ivoiriens. Ils représentent 20% de l'effectif total des commerçants du Marché de Gros. Ils sont les fournisseurs des denrées locales. N'ayant pas d'installations et de magasins fixes au Marché de Gros, ils occupent le plus souvent l'espace appelé carreau producteur du Marché de Gros. Ils viennent des localités environnantes et des villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Ils viennent livrer leurs produits aux mains des grossistes maliens du Marché de Gros de Bouaké. Malgré leur nombre insignifiant, ces acteurs commerciaux ivoiriens occupent une place de choix dans les échanges car ils sont les principaux producteurs ou livreurs. La collaboration de ces deux catégories d'acteurs commerciaux rend intense l'activité commerciale au Marché de gros de Bouaké.

3.2- Le Marché de Gros de Bouaké, lieu d'échange des produits maliens et ivoiriens

Plusieurs filières se rencontrent au Marché de Gros de Bouaké. Parmi ces filières ivoiriennes, seulement deux sont exportées vers le Mali. Il s'agit de l'igname et de la noix de cola. La filière igname est l'un des premiers produits d'exportation au Marché de Gros de Bouaké. L'igname est cultivée en abondance en Côte d'Ivoire, plus précisément dans les régions de Bondoukou, Dabakala, Bouaké, etc. les premières récoltes de type précoces tel que le kpassadjo, kponan et autres commencent en juillet et s'étendent jusqu'en novembre (A. N'guessan, 2000 : 35). Au cours de cette période, le Marché de Gros enregistre des dizaines de chargements par jour en direction du Mali. La récolte la plus tardive commence en janvier et février. Elle concerne la variété Alata qui s'étend jusqu'en avril (A. N'guessan, op.cit. : 36.). Pendant ces deux périodes de récoltes, l'approvisionnement et la distribution de l'igname sont très intenses au Marché de Gros de Bouaké. De 1998 à 1999, le Marché de Gros de Bouaké a enregistré 13892,2 tonnes d'ignames dont 2646,3 tonnes en direction du Mali (A. N'guessan, Idem : 36). La filière igname, est suivie de la filière cola. La ville de Bouaké est une plaque tournante dans la commercialisation de la noix de cola en direction de la sous-région, plus précisément en direction du Mali à travers le Marché de Gros. La filière cola occupe à elle seule 43 magasins depuis la création du Marché de Gros de Bouaké. Sur 1127 commerçants grossistes identifiés au Marché de Gros de Bouaké, 748 opèrent dans la filière cola soient les deux tiers des acteurs. Parmi les 72.3 % d'acteurs qui sont de la sous-région, 51,20 % sont des maliens (A. N'guessan, Ibidem, p38). En dehors des produits ivoiriens, d'autres en provenance du Mali jouent un rôle important dans les transactions commerciales. Il s'agit des céréales. Le Mali est par excellence un grand pays producteur de céréales. Ce sont le mil, le haricot vert, le maïs, le sorgho. Les zones de grandes productions et de commercialisations des céréales du Mali sont les localités de Koutiala, Macina et de Tominian (M. Abdoul, 2011 : 4). La production par individu dans ces zones est supérieure à la quantité de référence qui est de 214 kilogrammes de céréales par individu pendant les grandes périodes récoltes. Au regard de ce qui précède, il convient de retenir que le Marché de Gros constitue un facteur important dans les échanges commerciaux entre la Côte d'ivoire et le Mali.

Conclusion

Au terme de cette étude, il est important de retenir que plusieurs facteurs ont milité favorablement à la réalisation du marché de Gros dans la ville de Bouaké. C'est un joyau architectural caractérisé par une structuration et un fonctionnement efficace qui lui permet de répondre aux normes internationales. Ce qui lui accorde une place de choix dans les relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et le Mali. L'intensité des activités commerciales a eu un impact considérable sur la ville de Bouaké et par ricochet sur la vie des populations des deux Etats. Il a créé des liens étroits entre les différents acteurs commerciaux ivoiriens et maliens. Grâce à ce marché, plusieurs filières se rencontrent sur le site permettant à la Côte d'Ivoire et au Mali d'être toujours approvisionnés en produits vivriers de première nécessité. Ce qui confère au Marché de Gros de Bouaké son rôle de grenier d'Afrique de l'Ouest prônée par les autorités politiques.

Sources et bibliographie

Sources d'archives

Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, Rapport d'activité 2012.

Fraternité matin n° 614 du 15 juin 1998.

Rapport semestriel de l'assistance technique, MGB, 1998

Bibliographie

ABDOUL, M. (2011), Tendance de production et commercialisation des céréales au Mali.

AKA, E (1993), Le transport des produits vivriers en Côte d'Ivoire : enjeux et stratégies pour le développement, thèse de doctorat de l'école nationale des ponts et chaussées.

BAMBA Vakaramoko ; KOFFIE-BIKPO Céline Yolande (2019), « Les Acteurs Du Transport Des Produits Vivriers Au Marche De Gros De Bouake (Côte d'Ivoire) » in European Scientific Journal January, Edition, Vol.15, pp. 169 – 183

CHEVASSU Jean; VALETTE Alain (1972), Industrialisation et croissance régionale en Côte d'Ivoire: Bouaké et sa région, ORSTOM, Centre de Petit Bassam, Abidjan, Côte d'Ivoire

DIABATE Idrissa (2016), Bouaké, de nombreux peuples : une seule cité (1858 – 1999), SNPECI, Côte d'Ivoire

KOUAME N'guessan Bernard; BROU N'goran Alphonse (2020), Bouaké, « un exemple d'intégration socio-économique en côte d'ivoire de 1912 à 1990 », in Revue "Sifoe" la revue d'histoire, d'arts et d'archéologie de Bouaké-Côte d'Ivoire, pp. 372-381.

KOUAME N'guessan Bernard (2015), Les mutations socioéconomiques dans le Baoulé – Nord de 1850 à 1973, thèse de doctorat unique, Université Alassane Ouattara, Bouaké.

N'GUESSAN, A. (2000), Le rôle et l'impact spatial du marché de gros de Bouaké, CEDA, Abidjan.

SALVERTE Marnier (1969), Enquête Bouaké: Histoire